

## LA DÉLOCUTIVITÉ LEXICALE EN FRANÇAIS STANDARD : ESQUISSE D'UN MODELE DÉRIVATIONNEL \*

La délocutivité est certes un sujet très à la mode, mais nous n'allons pas l'aborder dans son optique habituelle. En effet, on examine ordinairement ce phénomène par rapport à l'énonciation, même lorsqu'on travaille sur des expressions déjà figées, s'intéressant à la dimension pragmatique et à la source discursive des délocutifs. Ce qui va retenir notre attention dans cet article, c'est non pas tellement le radical du mot délocutivité, mais son préfixe dé-, non pas la locutivité des délocutifs, mais leur intégration en langue dans le cadre restreint du français standard. Pour cela, nous fonderons notre étude sur un corpus qui nous paraît illustratif : celui que nous fournit le *Petit Robert* (PR, édition de 1983), avec des vérifications dans le *Trésor de la langue française* (TLF) et le *Französische Etymologische Wörterbuch* (FEW), à l'occasion aussi dans le *Dictionnaire étymologique de la langue française* (Bloch/von Wartburg). A partir de ce corpus, nous tenterons de voir comment fonctionne la délocutivité dans un dictionnaire d'usage: s'harmonise-t-elle sans difficultés avec le reste du lexique ou son origine énonciative, aléatoire et évanescence, ne crée-t-elle pas une cassure conflictuelle avec les autres processus néologiques? Surtout, à travers une analyse qui ne prétend pas à l'exhaustivité, mais qui vise seulement à dégager quelques dominantes, nous allons tenter d'ébaucher un modèle dérivationnel de la délocutivité lexicale, avec les problèmes à résoudre que cela suppose :

- **Problème définitoire** : Sur quels critères de base asseoir le phénomène de la délocutivité?
- **Problème typologique** : L'intégration des délocutifs dans le français standard se fait-elle d'un seul coup ou nécessite-t-elle des étapes différenciées?
- **Problème méthodologique** enfin, plus global et plus diffus : Quel est le comportement des lexicographes envers la délocutivité?<sup>1</sup> Voient-

---

\* Nous remercions Eva Büchi qui nous a fourni une aide précieuse pour le corpus et la bibliographie de cet article.

<sup>1</sup>Sur un plan qui déborde la stricte délocutivité, signalons que Sarfati (1987) s'est déjà intéressé au traitement lexicographique des verbes d'activité de parole.

ils en elle un mécanisme spécifique ou non? Sur ce plan, les remarques étymologiques figurant après les entrées lexicales mériteront un examen approfondi, dans la mesure où elles devraient nous permettre de reconstituer la chronogénèse de la dérivation délocutive entre ses occurrences initiales et son figement terminal, qu'il soit sémantique ou lexémique.

### I. QUELLE BASE POUR LA DELOCUTIVITE LEXICALE?

Processus évolutif du langage, la délocutivité lexicale exige une bonne approche de ses fondements pour qu'on puisse mesurer son étendue et ses limites. Or, les critères sur lesquels on fait reposer la délocutivité en général ne nous paraissent pas pleinement satisfaisants :  
- D'un côté, comme la plupart des théoriciens le reconnaissent, la délocutivité benvenistienne est loin de recouvrir l'ensemble des phénomènes délocutifs<sup>2</sup>.

- D'un autre côté, malgré les services qu'elle rend dans l'examen de l'énonciation, la délocutivité "généralisée", telle qu'elle est présentée par Anscombe ou Recanati, manque de rigueur formelle pour une étude proprement lexicale, sans parler de ses tendances inflationnistes qui la rendent difficilement contrôlable<sup>3</sup>.

De fait, en dépit de la finesse de la plupart des analyses concernant la délocutivité, on a toujours eu des difficultés pour définir clairement ses bases, lesquelles demeurent fort imprécises, se ramenant à des "locutions de discours ou formulaires" (Benveniste (1958)), à des "formules opératives" (Recanati (1978)), à des "activités de discours" (Tutescu (1979)) ou à des "actes de parole" (Ducrot (1980))... Ce flou dans la saisie de ce qui compose la matrice même de la délocutivité explique qu'on ait pu tirer celle-ci dans les directions les plus variées : la performativité, l'autonymie, la mention... Or, un critère, négligé

<sup>2</sup>Pour les problèmes de la délocutivité benvenistienne, limitée aux verbes, voir entre autres les critiques de De Cornulier (1976) ou celles de Chambon (1986).

<sup>3</sup>Les critères que donne par exemple Anscombe (1979a) de la délocutivité "généralisée" sont extrêmement larges, pouvant recouvrir une infinité de phénomènes : "Un morphème M, ayant à l'origine une valeur sémantique S (...) donne naissance à un morphème M\* dont la valeur sémantique S\* contient une allusion à l'emploi, en énonciation, de M avec la valeur S" (p. 72).

jusqu'à présent, nous paraît particulièrement opératoire pour analyser la délocutivité dans le cadre lexical qui nous occupe : celui d'une base communicative<sup>4</sup>. Plus précisément, vis-à-vis de cette base, il convient de distinguer les dimensions du LOCUTOIRE et du DISCURSIF.

Soient les entrées lexicales suivantes extraites du PR :

Série a :

- (1) *rendez-vous* n.m. (1578 ; de *se rendre* à l'imp.)  
/Rencontre convenue entre deux ou plusieurs personnes/  
(2) *cogito* n.m. (fin 19e ; le *cogito ergo sum*, du lat. *cogito, ergo sum* "je pense, donc je suis")  
/Argument sur lequel Descartes a construit son système/

Série b :

- (1) *sot-l'y-laisse* n.m.invar. (1798 ; de (*le*) *sot l'y laisse*)  
/Morceau à la chair très fine, de chaque côté de la carcasse d'une volaille (assez peu apparent pour que 'le sot l'y laisse' par ignorance)/  
(2) *pique-boeufs* n.m. (1775 ; de *piquer* et *boeuf*)  
/Nom de divers oiseaux qui se perchent sur les boeufs pour y chercher les parasites/

Ces deux séries participent au même processus néologique d'ensemble : celui de la néologie discursive, à travers laquelle un fragment occurrence et syntaxique se désactualise et se fige pour générer un nouveau lexème, grâce à une nominalisation ici :

a (1) : "Rendez-vous (à tel endroit)!" -> (*un/le*) *rendez-vous*

(2) : "Cogito, ergo sum." -> (*le*) *cogito*

b (1) : "Le sot l'y laisse." -> (*un/le*) *sot-l'y-laisse*

(2) : "Un oiseau qui pique les boeufs" -> (*un/le*) *pique-boeufs*

Ainsi définie par le détour du niveau phrastique, la néologie discursive (parfois appelée "impropre") s'oppose à la néologie de langue (dite encore "propre"), purement abstraite, ni située, ni contextualisée, laquelle travaille sur le stock lexical brut du dictionnaire, par des

<sup>4</sup>L'interférence entre délocutivité et communication n'a guère été établie jusqu'à présent que par Büchi (1988).

moyens étrangers à la discursivité, tels que l'adjonction de suffixes ou de préfixes à divers radicaux.

Mais si nos quatre entrées lexicales se fondent sur des "fragments de discours", elles n'en constituent pas pour autant toutes des délocutifs, quoiqu'un lexicologue comme Darmesteter puisse nous conduire à le penser, avec sa théorie de l'"impératif primitif"<sup>5</sup>. Et à ce niveau, on relève souvent un certain flottement chez les théoriciens de la délocutivité, même si Anscombe (1979a, p. 72) nous dit que les délocutifs se distinguent des "simples nominalisations", ce qui ne va guère loin sur le plan explicatif. En effet, nos deux séries lexicales ont beau être d'origine discursive, la série a révèle un trait intrinsèque, à la fois morphologique et pragmatique, que n'a pas la série b : celui de renvoyer explicitement à son circuit énonciatif, cela en :

- formulant son orientation communicative, celle du locuteur (*cogito*) ou de l'allocutaire (*rendez-vous*)
- et en exprimant par la même occasion sa force illocutionnaire, jussive en a (1) ou expositive en a (2).

Bref, les termes de la série a s'appuient sur des processus discursifs *in praesentia* et sui-référentiels. Avec de tels énoncés-index, structurellement communicatifs au départ de la dérivation, nous sommes en présence de la dimension du LOCUTOIRE, qui formera précisément la source de la délocutivité.

Rien de tel avec les termes de la série b, issus d'énoncés non marqués énonciativement (les traits communicatifs et illocutionnaires y étant implicites) et qui se présentent comme des "effets de discours", structurellement descriptifs. Ainsi neutralisés par rapport au circuit énonciatif, les termes de la série b ne seront aucunement des lexèmes délocutifs, mais ils constitueront des composés simplement DISCURSIFS.

<sup>5</sup>Darmesteter voit notamment une base impérative dans les noms composés du type Verbe + Expansion, offrant une théorie de la délocutivité généralisée avant la lettre : 'Essuie-mains, serre-tête ont dû d'abord signifier : Toi, linge, essuie mes mains!, Toi, bonnet, serre ma tête!' (p. 181). Ainsi Darmesteter met de tels mots composés sur le même plan que (*un*) *revenez-y* (p. 200) ou (*un*) *sulvez-moi-jeune-homme* (p. 204).

En résumé, la délocutivité lexicale reposera sur des énoncés non seulement discursifs, mais en plus locutoires, avec une orientation locutive/allocutive et une force illocutionnaire manifestes. Suite à cette redéfinition de la délocutivité par rapport au circuit de la communication, un délocutif sera un ex-locutif ou un ex-allocutif, ce qui n'est après tout qu'un retour à l'étymologie de ces termes.<sup>6</sup>

Par ailleurs, cette base communicative qui sous-tend la délocutivité se fixe de différentes façons sur l'énoncé initial. On peut relever deux grands types de fixations, ce qui nous donnera la possibilité de clarifier quelque peu les fondements morphologiques de la délocutivité, quand on leur reconnaît habituellement un statut incertain et disparate<sup>7</sup>. La plupart du temps, la fixation communicative se fait sur une partie de l'énoncé :

+ soit sur le prédicat exprimé, c'est-à-dire sur tel ou tel pivot locutoire verbal, ce qui nous donnera :

- tantôt des prédicats locutifs (essentiellement des verbes à la première personne du singulier) comme "*cogito*".

- tantôt des prédicats allocutifs, à l'impératif (cf. "*rendez-vous!*"), mais également, comme on le verra, à la deuxième personne de l'indicatif, à la troisième personne du subjonctif et à la troisième personne de l'indicatif sous une forme interrogative, ces tiroirs verbaux requérant tous, à un degré plus ou moins fort, une sollicitation de l'allocutaire.

- tantôt des prédicats mixtes, locutifs et allocutifs, à la première personne du pluriel (= JE + TU/VOUS), comme "*oremus*".

+ soit sur les arguments développés, à savoir sur les termes qui entrent dans la relation prédicative et qui forment autant d'unités locutoires périphériques. Ces arguments sont beaucoup moins unifiés morpholo-

<sup>6</sup>Les inventeurs de ces vocables sont Damourette et Pichon (1930). Ceux-ci opposent le locutif et l'allocutif, respectivement rattachés au locuteur et à l'allocutaire, au délocutif, forme des "substances extérieures" à l'échange verbal. De la sorte, malgré la distinction qu'opèrent les auteurs de la *Grammaire d'aujourd'hui* (1986) entre le délocutif de Damourette et Pichon et le délocutif de la linguistique actuelle, celui-ci peut être rapproché de celui-là à travers le cadre communicatif.

<sup>7</sup>Voir à ce propos Anscombe (1979a) qui esquisse une énumération morphologique des délocutifs (substantifs, impératifs, première personne, deuxième personne, interrogation,...), sans en fournir un principe de répartition.

giquement que les prédicats locutoires. Généralement, ils sont nominaux, mais, pris en charge par une force illocutionnaire explicite, ils se concrétisent en apostrophes, formules de salutation, etc. Parfois ces arguments sont infra-nominaux (interjections, exclamations,...) ou para-nominaux (pronoms personnels de la deuxième personne). Mais dans tous les cas ils se spécifient en arguments locutifs (p. ex. "*scrogneugneu!*", expression brute de la subjectivité), allocutifs ("*merci!*") ou mixtes (ainsi l'apostrophe "*mon seigneur!*", qui constitue un appel (1) par rapport au locuteur (2)).

Plus rarement, la fixation communicative opère sur l'ensemble de l'énoncé, là aussi sous une forme locutive ("*je ne sais quoi!*"), allocutive ("*cessez le feu!*") ou mixte ("*m'as-tu vu?*")<sup>8</sup>.

Ces variables nous donnent la matrice communicative ci-après, laquelle nous permettra d'expliquer les dérivations délocutives du lexique, telles que les enregistre le PR (et que nous représentons déjà entre crochets sur notre tableau), tout en distinguant la délocutivité des autres processus de néologie discursive :

<sup>8</sup>Base communicative qui sous-tendra alors ce que De Cornulier (1976) appelle les "délocutifs globaux", ceux-ci naissant de syntagmes et même de propositions entières.

## ORIENTATION COMMUNICATIVE

		locutive	allocutive	mixte
FI XA T TI ON L L MOR PHO LO GI QUE A L E	P A R TOIRE	← "cogito" /--> (le) cogito/	→ "rendez-vous..." /--> (un) rendez-vous/	↔ "oremus!" /--> (un) oremus/
	ARGU- MENT LOCU- TOIRE	← "scrogneugneu!" /--> (un) scrogneugneu/ <sup>9</sup>	→ "tu..." /--> tutoyer/	↔ "mon seigneur" /--> (un) monseigneur/
	ENONCE LOCU- TOIRE	← "je ne sais quoi" /--> (un) je-ne-sais-quoi/	→ "cessez le feu!" /--> (un) cessez-le-feu/	↔ "m'as-tu vu?" /--> (un) m'as-tu vu/

## II. LES ETAPES INEGALES DE LA DELOCUTIVITE LEXICALE

La matrice communicative que nous venons d'établir va nous fournir une assise stable pour construire un modèle dérivationnel des délocutifs en français standard. L'examen du PR montre que la délocutivité, loin d'opérer uniformément, suit trois étapes d'importance disproportionnée et que nous qualifions par des préfixes qui nous paraissent en cerner la nature : les stades de l'homodélocutivité, de la codélocutivité et de l'allodélocutivité.

<sup>9</sup>Dans certains cas, il va de soi qu'un prédicat locutoire (verbe intransitif latin) et un argument locutoire (interjection) constituent également un énoncé locutoire complet.

## II-1 : L'HOMODELOCUTIVITE

Contentons-nous de quatre exemples pour la définir :

- 1) *Aïe!* interj. (1473 ; onomat.)  
/(Interjection exprimant la douleur)/
- 2) *Hep!* interj. (1879 ; onomat.)  
/(Interjection servant à appeler)/
- 3) *Eurêka!* interj. (mil. XIXe ; mot grec "j'ai trouvé!", attribué par la légende à Archimède lorsqu'il découvrit brusquement au bain la loi de la pesanteur spécifique des corps)  
/(S'emploie lorsqu'on trouve subitement une solution, un moyen, une bonne idée)/
- 4) *Gnôthi seauton* /Mots grecs, maxime de Socrate qui signifie :  
"Connais-toi toi-même". Subst. le *gnôthi seauton* de Socrate/

Que remarque-t-on dans ces unités lexicales? Elles constituent bel et bien des cas de délocutivité, du fait qu'elles proviennent de fragments communicatifs, tantôt locutifs (*aïe!*, *eurêka!*), tantôt allocutifs (*hep!*, *gnôthi seauton*), dotés par ailleurs d'une force illocutionnaire explicite, qu'elle soit expressive (*aïe!*), interpellative (*hep!*), expositive (*eurêka!*) ou jussive (*gnôthi seauton*). Ces fragments locutoires sont ensuite décontextualisés et désactualisés dans le dictionnaire pour endosser une valeur générique liée à leur remontée du discours vers le plan abstrait de la langue. Mais, dans de tels cas, on assiste au degré faible et quasiment nul de la délocutivité. En effet, d'une part le PR enregistre les marques locutoires qui ponctuent ces termes, à savoir les points d'exclamation, effectuant en outre un commentaire étymologique des plus succincts. Cela explique la relative hétérogénéité de nos quatre exemples vis-à-vis des entrées lexicales habituelles. D'autre part, on y observe une absence de dérivation sémantique par rapport à leurs occurrences locutoires initiales, car les définitions du PR se limitent à un commentaire métalinguistique sur celles-ci ("interjection", "mots grecs",...), ainsi qu'à une paraphrase situationnelle mettant en évidence leur contexte d'énonciation ("... servant à appeler", "s'emploie lorsqu'on trouve subitement...").

Autrement dit, la délocutivité ne dépasse pas ici le stade de l'autonymie stricte, envisagée dans une acception plus restreinte que Rey-Debove (1975 et 1978)<sup>10</sup>, puisque les bases locutoires et les délocutifs qui en découlent offrent un fonctionnement réflexif, en une sorte de jeu de miroir. C'est ce premier stade que nous qualifions d'HOMODELOCUTIVITE, celle-ci étant assez développée dans le PR, dans la mesure où elle concerne une cinquantaine d'interjections communicatives<sup>11</sup>, quelques citations locutoires et un certain nombre de formules de salutation.

Cependant, l'homodélocutivité est très instable, et divers changements de perspectives, dans le même cadre sémantique que la formule locutoire de base, en affectent facilement l'autonymie stricte. L'entrée *gnôthi seauton* nous en fournit une belle illustration avec sa dérivation ultérieure : "Subst. le *gnôthi seauton* de Socrate". Dérivation peu explicitée dans le PR, mais qui n'en manifeste pas moins une modification aspectuelle entre la citation elle-même et sa nominalisation consécutive :

<i>"gnôthi seauton"</i>	-->	<i>le gnôthi seauton</i>
(énonciation en cours)		(énoncé qui s'ensuit)
ASPECT IMPERFECTIF		ASPECT PERFECTIF

Les formules de salutation, comme *bonjour*<sup>12</sup> ou *bonsoir*, constituent pareillement des cas d'homodélocutivité qui ont tendance à se

<sup>10</sup>Rey-Debove a en effet une conception assez souple sur les rapports entre délocutifs et autonymie, incluant dans celle-ci des délocutifs comme *tutoyer*, *bisser* ou (*un*) *décrochez-moi-ça* qui ne sont pas vraiment réflexifs, mais qui effectuent des mutations de sens à partir de leur support locutoire.

<sup>11</sup>Les onomatopées objectives (appelées "représentatives" par Tesnière (1959)) comme *pan!*, *vroum!*, *paf!* étant exclues de notre typologie, du fait qu'elles échappent à l'axe Subjectivité-Intersubjectivité qui définit la communication *stricto sensu*.

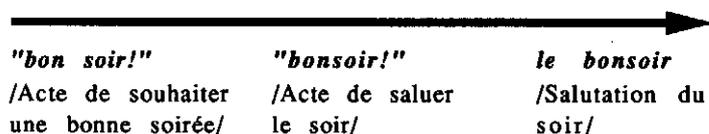
<sup>12</sup>Pour l'examen de *bonjour* et de ses variations délocutives, voir De Cornulier (1976) et Anscombe (1979a). Mais ces deux théoriciens en font une analyse trop homogène qui ne distingue pas suffisamment les disjonctions sémantiques mises en oeuvre dans ce vocable.

dissoudre. Si on prend le cas de *bonsoir*, on constate que, dans un même cadre sémantico-référentiel global (= /Formule de politesse vespérale/), trois évolutions de perspectives en distordent l'homodélocutivité, au risque de la briser :

- Un changement de point de vue énonciatif SPECIFIQUE --> GÉNÉRIQUE entre le locutoire "*bon soir!*" (= acte de souhaiter une bonne soirée), attesté dans le commentaire étymologique du PR, et sa dérivation interjective "*bonsoir!*" (= acte de saluer le soir).

- Encore des changements de perspective aspectuelle (IMPERFECTIF --> PERFECTIF) et catégorielle entre ces deux réalisations exclamatives et leur nominalisation consécutive : *le/un bonsoir* qui substantifie en langue les occurrences discursives préliminaires.

Le graphe suivant visualise ces variations homodélocutives :



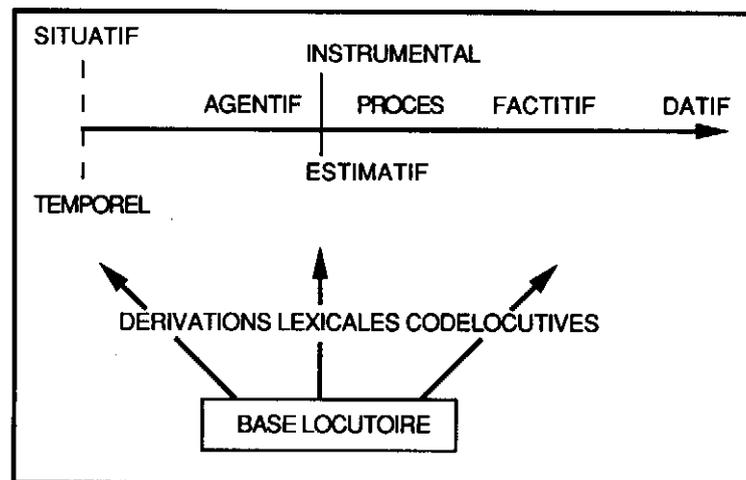
SPECIFIQUE-----1-----GÉNÉRIQUE  
 ÉNONCIATION            EXCLAMATIVE-----2-----NOMINALISATION  
 I M P E R F E C T I F-----3-----P E R F E C T I F

Mais la dérivation peut se faire davantage prononcée, *bonsoir* sortant de l'homodélocutivité avec un dernier sens qui échappe au cadre sémantico-référentiel de la formule de politesse vespérale et dont le PR se fait l'écho : /fig. et fam. *bonsoir!* se dit pour marquer qu'une affaire est finie, qu'on s'en désintéresse/.

De la sorte, si l'homodélocutivité apparaît comme un phénomène lexical original en mentionnant et en reflétant tels quels dans le dictionnaire des fragments locutoires, elle est vite sujette à des distorsions dérivationnelles qui la désagrègent inévitablement. A ce moment, elle se présentera souvent comme la première étape de dérivations postérieures qui instaureront de véritables ruptures sémantiques avec l'occurrence locutoire originelle. Ruptures tantôt faibles avec la codélocutivité, tantôt fortes avec l'allodélocutivité.

## II-2 : LA CODELOCUTIVITÉ

Dans ce cas, la dérivation du locutif ou de l'allocutif en délocutif se traduit sémantiquement par des mutations fonctionnelles dans le champ cotopique<sup>13</sup> du terme locutoire initial. Se déployant dans l'espace syntagmatique de la base énonciative - et négligés au demeurant par les théoriciens de la délocutivité, ces décalages fonctionnels sont de nature métonymique<sup>14</sup>. Le meilleur moyen pour les analyser est sans doute le recours à une matrice casuelle sous-jacente, synthèse de Fillmore (1968 et 1977), de Martin (1983) et de Bonhomme (1987), qu'on peut schématiser ainsi :



Si la base locutoire des délocutifs est spontanée et situationnelle en raison du caractère conjoncturel de la communication, dès que la codélocu-

<sup>13</sup>Par "champs cotopiques" ou "cotopies", nous entendons les micro-univers sémantico-référentiels qui découpent des ensembles contigus à l'intérieur du langage et que celui-ci élabore à partir des données naturelles et culturelles du monde (cf. Bonhomme (1987)).

<sup>14</sup>Larcher (1980) laisse entendre que la métonymie et la métaphore peuvent participer au phénomène de la délocutivité. Mais cela ne dépasse pas le stade de la suggestion dans son article.

cutivité pénètre le lexique, on voit au contraire naître plusieurs micro-systèmes organisés et plus ou moins amples, que ce soit à travers des dérivations cotopiques simples ou enchaînées.

### II-2-1 : Les dérivations cotopiques simples

Consistant en un transfert fonctionnel unique entre une base locutoire et un signifié lexical, elles forment, après l'homodélocutivité, les dérivations délocutives les plus nombreuses de notre corpus. Les dérivations cotopiques simples sont soit strictement sémantiques, soit sémantico-morphologiques.

#### a - Sémantiques

On retrouve à ce niveau une partie de ce que De Cornulier (1976) appelle les "autodélocutifs", qui se définissent par "une relation de dérivation sémantique entre deux sens d'une même expression" (p. 128). Mais la terminologie de De Cornulier ne nous semble pas très heureuse, même si elle s'explique par le souci qu'a ce dernier de prendre ses distances avec la délocutivité benvenistienne. Certes, les autodélocutifs fonctionnent à l'intérieur d'une même forme lexicale et, en cela, ils ne produisent pas des dérivations au sens étroit du terme. Mais la plupart des autodélocutifs de De Cornulier opèrent des transferts sémantiques, devenant hétéro- de ce fait.

Sans prétendre épuiser la matière, penchons-nous sur quelques-unes de ces dérivations cotopiques et sémantiques dans le PR.

#### - Deux dérivations à dominante allogène : les dérivations instrumentale et factitive

Généralisant des micro-systèmes lexicaux passablement développés, ces deux dérivations sont originales en ce qu'elles reposent dans l'ensemble sur une base locutoire non pas française, mais latine. Attachées à la forme savante de l'emprunt, elles créent des termes appartenant au lexique spécialisé de la religion, de la justice ou de l'imprimerie. De plus, le processus de leur formation est clairement

explicité par les lexicographes du PR, ce qui compense leur manque d'évidence pour le francophone moyen, en principe peu familiarisé avec le latin.

#### + La dérivation instrumentale

Soit l'exemple : *exeat* n. m. invar. (1622 ; mot lat. "qu'il sorte", subj. de *exire* "sortir") /Billet de sortie/. Avec les dérivations cotopiques de ce type, le prédicat latin énoncé (ordre de sortie) se convertit en l'instrument (billet) qui permet son accomplissement, le mécanisme se doublant au départ d'un mouvement synecdochique, vu que *exeat* constituait le titre (contenu) figurant sur le billet (contenant). Nous avons trouvé dans le PR une dizaine de dérivations délocutives similaires. La plupart d'entre elles émanent d'un subjonctif latin, allocutif et de force illocutionnaire jussive. Ainsi en est-il pour : *deleatur* n.m. invar. (1797 ; mot lat. "qu'il soit effacé") /Typogr. Signe ressemblant à un delta grec minuscule et servant à indiquer sur les épreuves d'imprimerie qu'il faut supprimer quelque chose/ et pour *memento* qui offre une dérivation instrumentale plus complexe : *memento* n.m. (1375 ; mot lat. "souviens-toi")

/1. Nom de deux prières de souvenir appartenant au canon de la messe/ (= DERIVATION HOMODELOCUTIVE)

→ TROIS DERIVATIONS CODELOCUTIVES INSTRUMENTALES :

- /2. (1839) Note, marque destinée à rappeler le souvenir d'une chose passée ou à faire/
- /3. (1873) Agenda/
- /4. (1902) ; vieillie (sauf comme titre) Résumé, aide-mémoire/

Exceptionnellement, on relève dans ce micro-système une base locutive partiellement elliptique : *récepissé* n.m. (1380 ; lat. *recepisse*, de *recipere* "recevoir", dans *cognosco me recepisse* "je reconnais avoir reçu") /Cour. Écrit par lequel on reconnaît avoir reçu des pièces, des objets, de l'argent/<sup>15</sup>.

<sup>15</sup>Parmi les autres délocutifs instrumentaux que nous avons répertoriés dans le PR, on peut classer *habeas corpus*, *ratafiat* et *vade-mecum*.

### + La dérivation factitive<sup>16</sup>

Prenons le cas type suivant : *fac-similé* n.m. (1821 ; lat. *fac simile* "fais une chose semblable") /Reproduction exacte d'un écrit, d'un dessin/.

S'appuyant sur un processus non plus instrumental, mais implicatif, la dérivation délocutive déplace ici le prédicat latin sur son effet ou sur son résultat concret, la reproduction de l'écrit découlant directement de l'ordre donné initialement. Concernant environ huit entrées lexicales, ce genre de dérivation fonctionne encore majoritairement à partir de bases allocutives et jussives : *fiat* n.m. invar. (20e ; en angl. 1881 ; mot lat. "que cela soit" IMPLIQUE /Psych. Décision volontaire après délibération/), et *imprimatur* n.m. (1873 ; mot lat. de *imprimere* "qu'il soit imprimé" DECLENCHE /Autorisation d'imprimer (accordée par l'autorité ecclésiastique ou par l'Université à un ouvrage soumis à son approbation)/).

A l'occasion, le fragment locutoire-source peut être d'origine française : *cessez-le-feu* n.m. invar. (1958 ; *cessez le feu!* (...) de *cesser*, et *feu*) --> /Arrêt des combats/.

Il arrive enfin que la base dérivationnelle soit locutive (première personne du singulier du présent de l'indicatif) sur le plan communicatif et exercitive sur le plan illocutionnaire, donc performative au sens strict du terme : *conjungo* n.m. (1670 ; mot lat. "j'unis") --> /(plaisant) Mariage/<sup>17</sup>.

<sup>16</sup>Le terme "factitif" étant pris dans le sens casuel que lui donne Fillmore (1968) : = "The case of the object or being resulting from the action or state identified by the verb." (Le cas de l'objet ou de l'être qui résultent de l'action ou de l'état décrits par le verbe.)

<sup>17</sup>La dérivation humoristique neutralise évidemment la performativité primitive de ce terme, due à l'énonciation de *conjungo* par l'autorité compétente (prêtre...). Dans la dérivation factitive prennent encore place des délocutifs comme *exequatur* ou *nota bene*.

Deux remarques pour terminer avec ces premières dérivations cotopiques :

- On voit que le transfert sémantique en estompe la force illocutionnaire originelle, celle-ci disparaissant dans les définitions du PR, ce qui confirme la neutralisation pragmatique qui accompagne la délocutivité (phénomène qu'on observera tout au long de notre étude).

- La grande majorité des délocutifs instrumentaux et factitifs que nous venons d'analyser ont été lexicalisés entre le quatorzième et le dix-neuvième siècle, ce qui nous donne un aperçu sur le conservatisme des dictionnaires envers la délocutivité.

### - Deux dérivations parallèles et inégales : les dérivations agentive et dative

Les deux nouvelles dérivations délocutives que nous allons examiner sont complémentaires, dans la mesure où elles se fixent sur les deux places symétriques de tout processus fonctionnel : sa source avec l'agentif et son terme avec le datif. Mais, malgré cette complémentarité, leur sort lexical est très dissemblable.

### + La dérivation agentive

Reposant sur une base locutoire moins homogène que précédemment, la délocutivité agentive se déploie selon un mécanisme simple. Généralement un argument exclamatif, interpellatif ou interrogatif (donc fortement marqué illocutoirement), mais également l'ensemble d'un énoncé dérivent sur l'agent s'exclamant, interpellant ou interrogeant, selon la formule :

"X (!/?)" --> Celui qui dit : "X (!/?)"

En d'autres termes, le discours proféré se cristallise lexicalement sur son auteur, se convertissant en un dénomiatif et fréquemment en surnom.

Le PR offre une surprise de taille quant à cette dérivation agentive. Alors que ce type de délocutifs est sans doute l'un des plus productifs

en gallo-roman, comme le montrent Chambon (1986) et Büchi (1988)<sup>18</sup>, le PR n'en mentionne que quelques exemples, plutôt décevants, à l'image de : *scrogneugneu!* interj. (1549 ; altér. de *sacré nom de Dieu*) /Interjection que l'on prête plaisamment aux vieux militaires bougons/

(=DERIVATION HOMODELOCUTIVE)

--> DERIVATION AGENTIVE : /subst. Vieux bougon/,

ou de : *m'as-tu-vu* n. (1800 ; question que se posent entre eux les acteurs évoquant leur succès) /Personne vaniteuse/,  
occurrences auxquelles on peut ajouter *béni-oui-oui*, *bigot* ou *yéyé*.

Pour ces entrées lexicales, le circuit délocutif est souvent mal explicité par le PR<sup>19</sup>. Ainsi, à propos de *fouchtra*, quand le TLF est précis sur la délocutivité de ce terme :

/1. Interj. pop. (Ce juron implique traditionnellement que celui qui l'emploie est Auvergnat)

2. Subst. masc.

A. Juron (de vaudeville) attribué aux Auvergnats

B. méton. péj. Auvergnat/,

le PR se contente de noter :

*fouchtra!* interj. (1847 ; (...) de *foutre*)

/Juron attribué aux Auvergnats/.

De même, la lecture du PR ne nous renseigne en rien sur la nature délocutive de *sidi* n.m. ((déb. 20e ; "monsieur, seigneur", 1847 ; mot arabe). Péj. Indigène nord-africain établi en France). Par contre, le Bloch-von Wartburg ne nous laisse aucun doute sur celle-ci :

*sidi*, fin 19e /Terme pop. servant à désigner les soldats ou les manoeuvres originaires de l'Afrique du Nord. Empr. de l'arabe *sidi* "mon seigneur", terme que les indigènes emploient en se parlant entre

<sup>18</sup>Ainsi dans le domaine des surnoms ethniques, des jurons locutoriaux, des sobriquets, des cris professionnels, etc.

Signalons que *baragouin* et *charabia*, rangés dans cette catégorie par Chambon et Büchi, ne sont pas perçus comme des délocutifs par le PR.

<sup>19</sup>Déjà pour *m'as-tu-vu*, le TLF est beaucoup plus circonstancié :

/A. vieill. Acteur médiocre et vaniteux/.

eux et que les Européens, par ignorance de la valeur du terme, ont compris comme équivalent de notre *monsieur*/.

La question se pose alors : pourquoi le PR est-il si restrictif et si embarrassé avec ce genre de dérivation délocutive? La réponse tient à la nature même des délocutifs agentifs. Intimement liés à l'anthroponymie, aux niveaux idiolectaux et sociolectaux du langage, de plus étroitement dépendants de leur contexte de production, ils entrent difficilement dans le lexique standard qui n'en retient que quelques réalisations éparses. Avec de tels délocutifs, nous assistons à une discordance exemplaire entre la norme lexicale, hypersélective, et le système discursif (au sens de Coseriu (1952)) qui se révèle au contraire fécond en dérivations agentives. Et il est assez cocasse de remarquer, dans le PR, le contraste entre sa relative richesse en délocutifs d'origine latine, confinés dans des registres techniques, et sa pauvreté en délocutifs agentifs, des plus usités dans la vie quotidienne.

#### + La dérivation dative

Contrairement à la dérivation agentive, elle engendre le phénomène codélocutif le plus riche du PR et l'un des plus étudiés. Nous n'allons pas reprendre ce qui a été dit à son sujet, mais nous nous contenterons d'en fournir une réinterprétation casuelle et d'en montrer le traitement ambigu dans le PR.

La dérivation dative concerne tous les cas où une apostrophe nominale (donc un argument avec une force illocutionnaire explicite et interjective) devient la personne envers laquelle cette apostrophe est formulée, aboutissant ainsi à la nominalisation lexicale d'un terme ou d'un syntagme vocatif. Autrement dit, un interpellatif locutoire se transforme en dénominatif délocutif, le segment interpellatif se résorbant dans le référent interpellé, selon la formule :

"X," --> Celui à qui on dit "X,"

L'entrée lexicale *madame* illustre cette dérivation dative, à travers sa double acception et ses deux étapes homodélocutive et codélocutive dégagées par le PR :

<b>madame :</b>		
<b>BASE LO-CUTOIRE</b>	(12e s. ; de <i>ma</i> adj. poss., et <i>dame</i> )	
<b>ETAPES HOMO-DELOCUTIVES</b>	<b>I-vx</b> 1. /Titre honorifique donné aux femmes des hautes classes de la société/ 2. par ext. (17e) /Titre donné aux bourgeoises/	<b>II-mod.</b> 1. (17e) /Titre donné à toute femme qui est ou a été mariée/ 2. /Titre donné par respect à certaines femmes, mariées ou non/
<b>ETAPE CODELOCUTIVE (DATIVE)</b>	3. mod. et fam. <i>une madame</i> /une dame/	3. absol. /Maîtresse de maison/

A l'inverse encore de la dérivation agentive, la dérivation dative crée dans le lexique deux micro-systèmes homogènes appartenant au vocabulaire de la vie sociale :

- Celui des appellations conventionnelles : *mademoiselle*, *monsieur*, *monseigneur*, *monsignor*, *milord*, *altesse* (exceptionnellement sans possessif)..., déjà passablement analysées par les théoriciens de la délocutivité<sup>20</sup>.

- Celui des dénominations enfantines : *maman*, *mamie*, *papa*, *pépé*, *tata*, *tonton*, doublets allocutifs et hypocoristiques des termes de parenté (mère, grand-mère, père, etc.).<sup>21</sup>

<sup>20</sup>Se reporter en particulier aux analyses de *monsieur* et de *madame* par Ducrot (1980).

<sup>21</sup>La dérivation dative est encore très abondante dans le domaine des termes de jeux ou des cris adressés aux animaux (Büchi (1988)). Mais le PR ne s'en fait pas l'écho.

L'intérêt lexicographique qu'offre le PR pour la dérivation dative réside surtout dans les flottements que celui-ci témoigne à son égard. Si le PR présente un traitement clair de *madame*, il distingue mal, dans la plupart des autres attestations, l'homodélocutivité initiale des termes (i.e. la mention de l'apostrophe) et leur codélocutivité dative postérieure. Prenons deux exemples caractéristiques, *monseigneur* et *monsignor*, et comparons le PR avec le TLF qui, à l'opposé, met en évidence la délocutivité sémantique et catégorielle de ces deux entrées :

<b>monseigneur</b>	
(12e ; de <i>mon</i> et <i>seigneur</i> )	
<b>TLF :</b> A : /Titre honorifique donné à certains personnages éminents, sous l'Ancien Régime/ B : avec art. déf. ou emploi attribut : /Personne portant le titre de <i>monseigneur</i> /	<b>PR :</b> /Titre honorifique donné à certains personnages éminents/

On constate ici que, contrairement au TLF, le PR ne fait pas du tout état de la dérivation dative de *monseigneur*.

<b>monsignor</b>	
(1769 ; mot it. /Monseigneur/)	
<b>TLF :</b> /Prélat, haut dignitaire de la maison du pape ; titre donné à celui-ci/	<b>PR :</b> relig. cathol. /Prélat, haut dignitaire de la cour papale/

Cette fois, quand le TLF explicite les deux étapes interpellative et dénominative de la dérivation (même s'il les inverse par rapport à la

genèse de celle-ci), le PR se contente de retenir l'aboutissement datif du processus en omettant son stade allocutif.

Ces lacunes manifestées par le PR peuvent s'expliquer par sa dimension plus réduite (contraintes commerciales) et par sa fonction davantage vulgarisatrice que celle du TLF (contraintes de simplification). Mais de telles hésitations entre un traitement locutoire ("titre donné à ...") et un traitement désignatif ("personne...") illustrent le flou lexicologique qu'introduit la délocutivité dans un dictionnaire, ses étapes encore énonciatives et déjà dénominatives se combinant mal en raison de leur hétérogénéité.

#### - Une dérivation marginale : la dérivation situative

Signalons enfin un dernier cas de codélocutivité sémantique attesté dans le PR, celui où le procès formulé (et parfois la totalité de l'énoncé) dérive sur son environnement spatial, un interpellatif ou un jussif initial devenant un nom de lieu.

Fort intéressante dans son mécanisme même, une telle dérivation situative reste fragmentaire dans le PR, tandis qu'elle semble courante en toponymie<sup>22</sup>. Nous en avons relevé seulement trois exemples, incapables d'élaborer un micro-système. Parmi ces exemples, deux sont d'origine allogène ; d'où la faible perception de leur nature délocutive pour un francophone moyen :

*jubé* n.m. (1386 ; de la prière *jube, Domine* "ordonne, seigneur", dite en ce lieu) /Tribune transversale en forme de galerie (...) dans certaines églises/<sup>23</sup>,  
*vasistas* n.m. (1784 ; un *wass-ist-das* , 1776 ; all. *was ist das?* "qu'est-ce que c'est?", question posée à travers un guichet)

<sup>22</sup>Voir Chambon (1988), avec cette nuance que le toponyme est souvent l'agent de la formule locutoire (ainsi pour les noms de châteaux : *Tournemire, Passavant...*).

<sup>23</sup>Cette occurrence s'appuie aussi sur un mécanisme syncdochique, le premier mot de la prière (partie) devenant le titre (tout) de celle-ci.

/Petit vantaill mobile pouvant s'ouvrir dans une porte ou une fenêtre/.

Le troisième exemple, d'origine populaire et vieilli selon le TLF, est beaucoup plus net, l'ordre formulé dans le milieu professionnel de la friperie dérivant sur son cadre contigu :

*décrochez-moi-ça* n.m. invar. (1842 ; de *décrocher*) /Boutique de fripier/.

#### b- Sémantico-morphologiques

Avec ce type de dérivations, la délocutivité cesse de se déployer à l'intérieur d'un seul signifiant pour aboutir à la création d'un nouveau lexème, principalement à travers le processus de la suffixation. Les dérivations sémantico-morphologiques concernent avant tout deux séries délocutives, pour lesquelles le PR atteste un traitement inégal.

#### - La dérivation sur le procès

Nous retrouvons à ce stade l'une des réalisations canoniques de la délocutivité - avec la dérivation dative, celle qui l'a mise à la mode grâce au fameux article de Benveniste (1958). Plutôt que de revenir sur les nombreuses études qui ont été consacrées aux délocutifs de cette espèce<sup>24</sup>, parfois rapprochés des performatifs, nous nous bornerons à les situer dans notre modèle dérivationnel, tout en faisant quelques observations lexicologiques à leur sujet.

Dans ce cas, des arguments locutoires (morphèmes expressifs et interpellatifs, déictiques intersubjectifs,...) subissent une dérivation verbale sur le procès qui explicite leur genèse énonciative, la parole émise se déportant sur l'expression lexicale de sa production, selon la formule :

"X" dit --> dire "X"

ARGUMENT LOCUTOIRE      PROCES DELOCUTIF

<sup>24</sup>Parmi ces études, retenons Ducrot (1972), De Cornulier (1976), Recanati (1978 et 1979), Anscombe (1979a) et Fradin (1979).

Cette remontée lexicale du DIT vers le DIRE s'accompagne obligatoirement d'une suffixation verbale - et épisodiquement d'une préfixation, générant de surcroît un micro-système assez étoffé dans le domaine des verbes de communication.

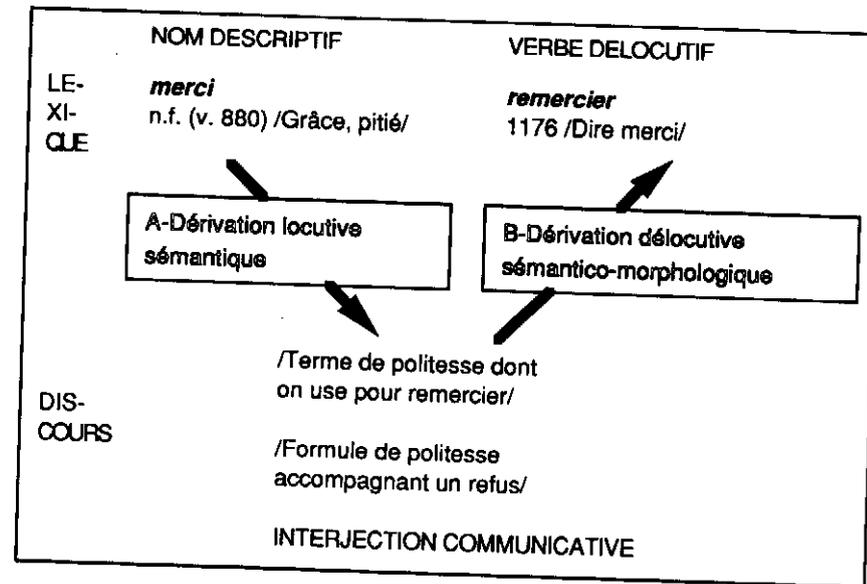
De tels verbes peuvent émaner d'un morphème intrinsèquement et primitivement locutoire, ce qui arrive lorsqu'une interjection et un déictique intersubjectif se verbalisent :

*tope!* interj. (1640 ; (...)) rad. --> *toper* v.intr. (1659 ; de *tope!*)  
 express. *topp-*, présent en de /Accepter un défi, un enjeu/  
 nombreuses langues)  
 /Interjection marquant qu'on  
 accepte un défi/

*tu* pron. pers. (11e ; lat *tu*, --> *tutoyer* v.tr. (1394 ; (...))  
 cas nominatif et vocatif) de *tu*, *toi* )  
 /Pronom personnel sujet de /S'adresser à (qqn) en  
 la 2e personne du singulier/ employant la 2e personne du  
 singulier/

Mais en général, et cela n'a pas été suffisamment souligné<sup>25</sup>, le verbe de communication dérive d'un argument secondairement locutoire, issu lui-même d'un morphème descriptif de langue, nominal ou adverbial, à l'image de *merci* :

<sup>25</sup>Si ce n'est par Anscombe (1979a).



Illustrant on ne peut mieux la dialectique Langue-Parole, ces doubles dérivations engendrent des séries lexicales productives et ouvertes, que ce soit au niveau des lexèmes dénotant les contacts sociaux (*excuse* : nom --> interjection --> *s'excuser* ; *bis* : adverbe --> interjection --> *bisser* ... <sup>26</sup>) ou à celui des termes injurieux (*peste* : nom --> injure --> *pester* ; *merde* : nom --> injure --> *emmerder* ...).

Mais à propos de ces délocutifs complexes, il est intéressant de remarquer à nouveau le manque de rigueur dont fait preuve un dictionnaire comme le PR dans leur analyse dérivationnelle. En effet :

1. La dérivation locutive initiale nom --> interjection y est habituellement mal signalée. Escamotage par exemple, avec *excuse*, du passage de la valeur nominale (/Raison alléguée pour se défendre d'une accusation/) à la valeur interjective, même pas relevée, tandis que le TLF est plus explicite sur cette dernière (/emploi auto-référentiel, gén. au pl.

<sup>26</sup>En accord notamment avec Recanati (1981), nous refusons de classer *saluer* dans cette catégorie, vu que ce verbe ne provient pas lexicalement de *salut*, mais directement du latin *salutare*.

/Paroles dont l'énonciation sert à s'excuser/. Escamotage encore, à propos de la préposition *contre*, de sa mutation catégorielle en interjection, non mentionnée, alors qu'elle est suggérée dans le FEW (*contre!* /Déclaration par laquelle un joueur relance les adversaires (au jeu de bridge)/.

2. La dérivation délocutive consécutive interjection --> verbe n'est souvent pas mieux abordée dans le PR. Tantôt le canevas communicatif y est dilué à l'extrême. Ainsi, il est difficile de voir l'aboutissement d'une dérivation énonciative dans la définition que donne le PR de *contrer* (1845 ; de *contre*)

/cartes. Défier l'adversaire de réaliser sa demande, son contrat/.

Tantôt le PR effectue carrément une paraphrase timide cachant la brutalité locutoire (/Dire : "Merde!" à qn/) sous-jacente à un verbe performatif comme

*emmerder* /en manière de défi. Tenir pour négligeable/

Ces quelques faits montrent une fois de plus l'embarras d'un dictionnaire d'usage vis-à-vis de la délocutivité, trop facilement traitée comme les autres phénomènes lexicaux. Embarras qui se double dans le cas des injures et des verbes en dérivant d'une prudence toute euphémique.

#### - La dérivation estimative

Davantage marginale que la réalisation précédente, la dérivation estimative s'achève non plus par la création de verbes sur une base locutoire, mais par la formation d'adverbes qui apportent un jugement sur un procès ou sur un état de fait. Plus précisément, des jurons subissent une dérivation lexicale circonstancielle exprimant une appréciation sur telle ou telle situation, suivant la formule :

"X!" --> dit d'une façon "X!"

Dans la pratique, des exclamations ou des interjections injurieuses se convertissent en adverbes de manière en *-ment* : *fichtre!* --> *fichtrement*, paraphrasable en : /qui peut être apprécié par l'exclamation : *fichtre!* /.

Bien étudiée par Anscombe (1979b) et Büchi (1988), par ailleurs dotée d'une certaine valeur performative comme l'a montré De Cornulier

(1970), la dérivation estimative est des plus créatives dans le langage quotidien, et le PR s'en fait l'écho, sans toutefois refléter le phénomène dans sa pleine extension : entre autres, *foutrement* et *foutument* ne figurent pas dans ses pages. Surtout, comme pour la dérivation sur le procès, la genèse délocutive de ces adverbes y est mal perçue, le PR se contentant d'en donner une équivalence sémantique intensive :

*bigrement* adv. (fin 19e ; de *bigre*) /Très/

*fichtrement* adv. (v. 1900 ; de *fichtre* ) /Extrêmement/ etc.

Enfin, à la différence des autres adverbes en *-ment*, ces adverbes issus de jurons y sont systématiquement annotés de commentaires dépréciatifs : "pop." (pour *bougrement* ), "fam." (pour *diablement*, *sacrément*, *vachement* ...). Autant d'indices qui font ressortir l'hétérogénéité de ces délocutifs par rapport au lexique standard et leur marginalisation de la part des lexicographes.

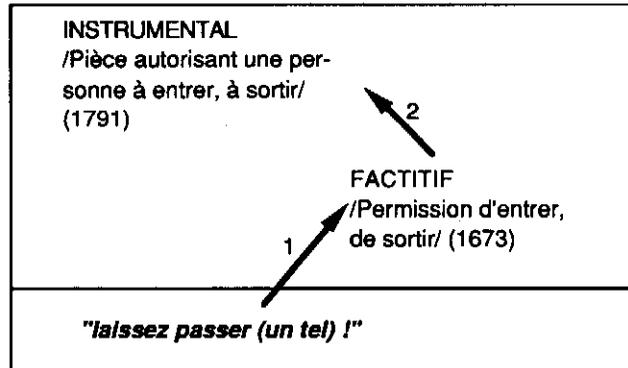
#### II-2-2 : Les dérivations cotopiques enchaînées

Malgré leur sort inégal, les réalisations cotopiques simples que nous avons vues parviennent généralement à constituer des micro-systèmes assez cohérents et productifs. La délocutivité peut également combiner plusieurs dérivations casuelles sur un fragment locutoire de base, celles-ci restant toujours dans le cadre cotopique de ce dernier. Mais outre leur faible nombre (nous en avons repéré une quinzaine dans le PR), ces dérivations cotopiques enchaînées sont très dispersées thématiquement, ne parvenant pas à générer des micro-systèmes spécifiques.

Tout juste peut-on remarquer que ces dérivations à la chaîne commencent plutôt par le centre de la matrice casuelle (procès/factitif) pour se diffracter ensuite sur sa périphérie circonstancielle. Ainsi en est-il pour deux noms délocutifs bien connus, provenant chacun d'un prédicat allocutif aisément reconnaissable :

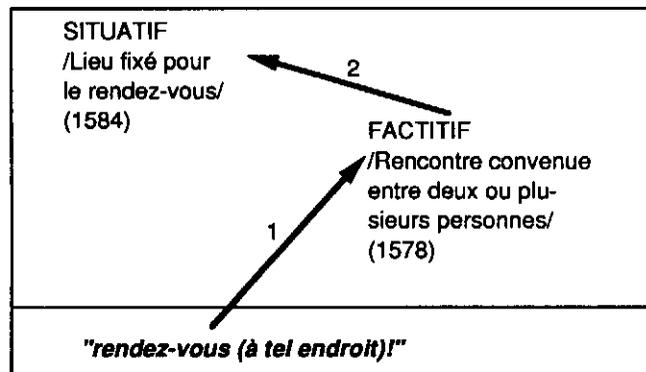
(le)  
**laissez-  
passer**

n.m. invar.



(le)  
**rendez-  
vous**

n.m.



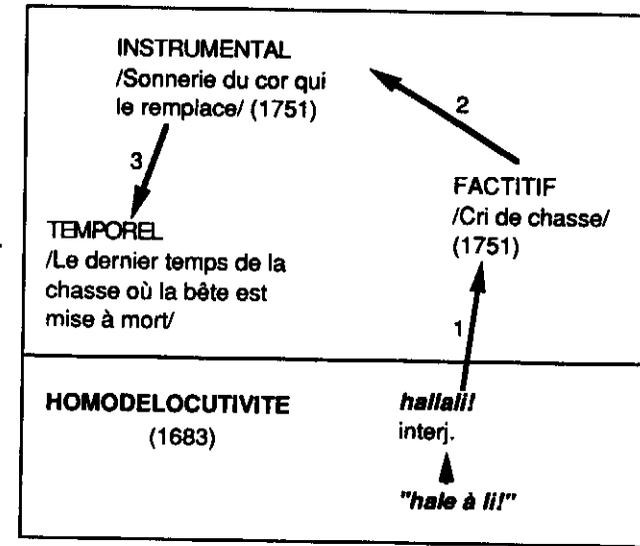
Situation que l'on retrouve avec *hallali*, nom délocutif plus complexe, du fait que sa base locutoire a cessé d'être perceptible (afr. *hale* /Cri pour exciter les chiens/ + *à li/lui*) et que l'enchaînement cotopique y est triple, après une phase homodélocutive<sup>27</sup> :

<sup>27</sup>Ainsi que le suggère Anscombe (1985), *hale* peut être perçu soit comme un impératif, soit comme une interjection primaire. Pour toutes ces occurrences, nous nous en tenons aux datations du FEW, du TLF et du PR. Lorsque celles-ci font défaut, nous suivons l'ordre dérivationnel du PR. Notons que la première attestation des sens factitif et instrumental de *hallali* figure dans le même texte, ce qui ne contredit pas, à notre sens, la filière retenue par le PR.

(l')  
**hallali**

n.m.

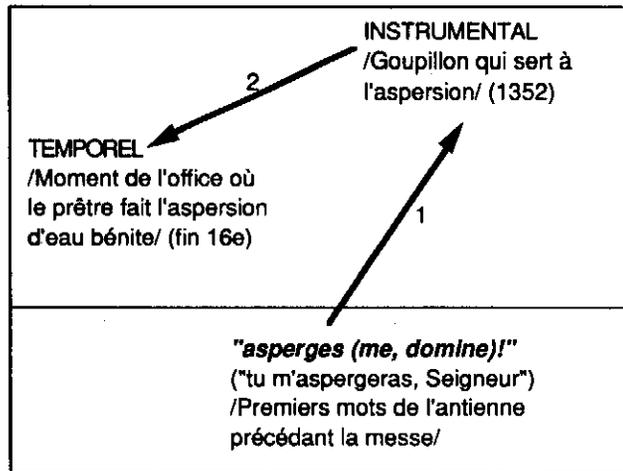
**CODELO-  
CUTIVI-  
TE**



Mais il arrive que la diffraction délocutive opère à partir de la périphérie circonstancielle de la cotopie, comme dans *asperges*, terme liturgique emprunté au latin dont l'origine locutoire n'est plus sensible, sauf pour les spécialistes :

(un, l')  
as-  
per-  
gès

n.m.



Ces dérivations cotopiques qui s'additionnent soulèvent une question intéressante : un tel enchaînement dérivationnel est-il propre aux délocutifs ou n'est-il pas partagé par l'ensemble du lexique? En fait, ces réalisations sont le lot commun de la créativité néologique et les déplacements casuels de *rendez-vous* ou de *hallali* sont peu ou prou comparables à ceux d'*étude*, de *chasse* ou de *ventre* (cf. Bonhomme (1987)). Ce qui montre qu'en s'éloignant de leur fondement énonciatif, les délocutifs et les dérivés qu'ils engendrent eux-mêmes tendent progressivement à se dénaturer et à se laisser absorber par les processus généraux de la langue.

### II-3 : L'ALLODELOCUTIVITE

Toutefois, c'est lors de la dernière étape de l'allodélocutivité que les délocutifs perdent véritablement tout contact avec leur source communicative, en se dispersant dans des mutations métaphoriques aléatoires et difficiles à évaluer. En effet, à ce degré ultime, la dérivation sémantique échappe au cadre cotopique du terme locutoire de base pour se faire allotopique, en vertu de développements analogiques plus ou moins prononcés. Mais par rapport aux mouvements métaphoriques

ordinaires du lexique, la délocutivité métaphorique fait preuve d'une double originalité :

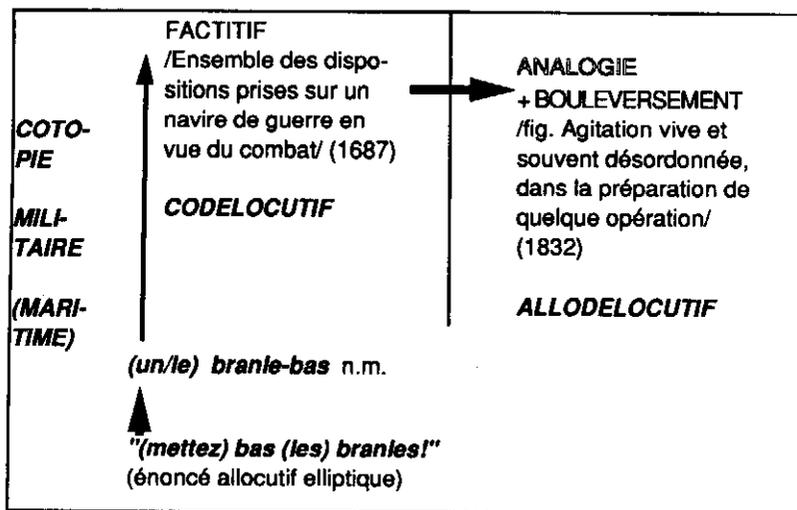
1. Elle est extrêmement rare, se bornant dans le PR à une dizaine d'occurrences, alors que la dérivation métaphorique constitue un des grands processus de la créativité lexicale (cf. Darmesteter (1887) et Nyrop (1913)).
2. Elle passe nécessairement par un parcours cotopique préliminaire, rappelant les "oscillations métonymico-métaphoriques" de Rosolato (1974), tandis qu'elle est généralement directe dans le lexique normal (Par exemple, la métaphoricité du *piéd* des montagnes ou de la *tête* des arbres se greffe immédiatement sur le sens premier de *piéd* /+base/ ou de *tête* /+extrémité supérieure arrondie/). On voit ainsi que, s'il se mêle au jeu métaphorique de la langue, le délocutif garde toujours une certaine retenue, due à son altérité communicative, et que, s'il se déploie volontiers au sein de sa cotopie, il sort difficilement de cette dernière.

Malgré ces réserves, l'allodélocutivité présente trois types de réalisations. Habituellement, la dérivation métaphorique y est très limitée, reposant sur un seul sème analogique entre la cotopie métonymique initiale et un autre champ sémantique connecté sur celle-ci. Ainsi en est-il avec *branle-bas* <sup>28</sup> :

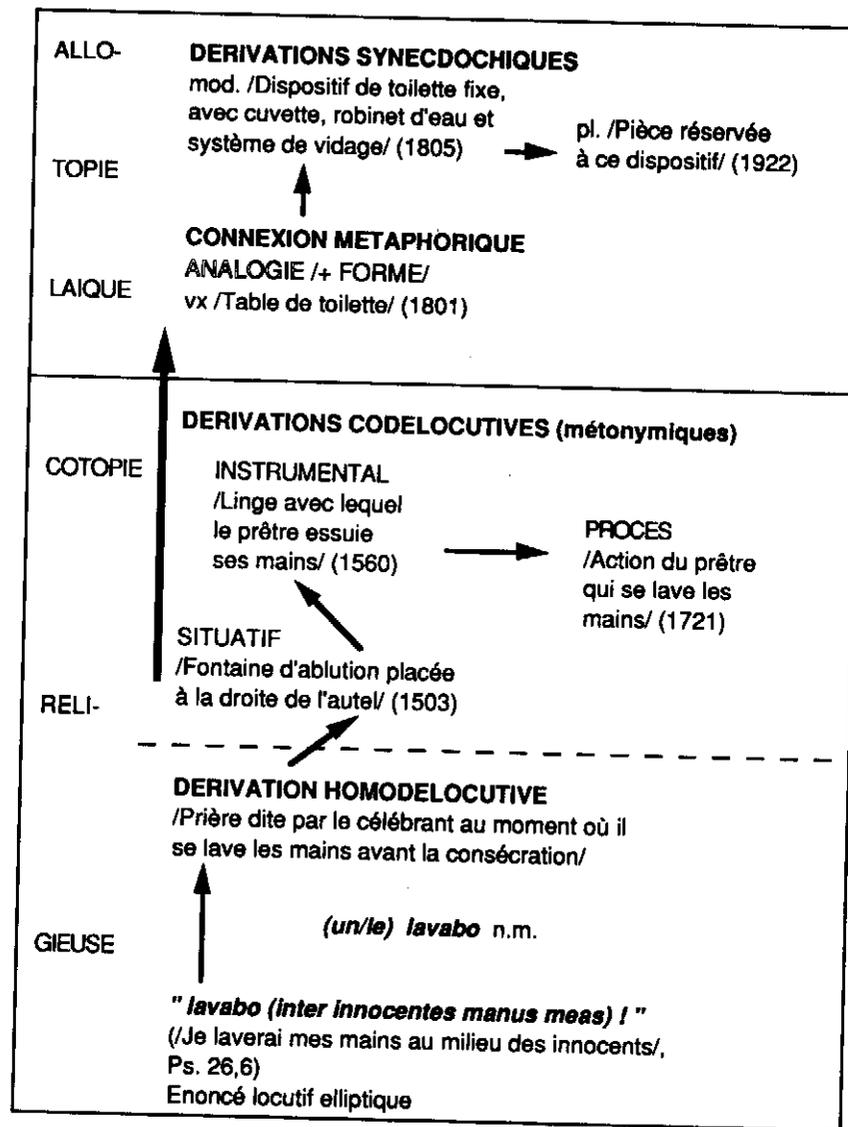
<sup>28</sup>Les branles étant les hamacs qui se trouvaient sur les entrepôts.

Pour nos exemples d'allotopic, nous procédons encore à un recoupement entre les datations du PR et celles du TLF.

Le délocutif *garde-à-vous* développe une dérivation métaphorique similaire : COTOPIE MILITAIRE (/Position immobile du soldat/) --> ALLOTOPIE CIVILE ET COMPORTEMENTALE (/fig. Attitude contrainte/).

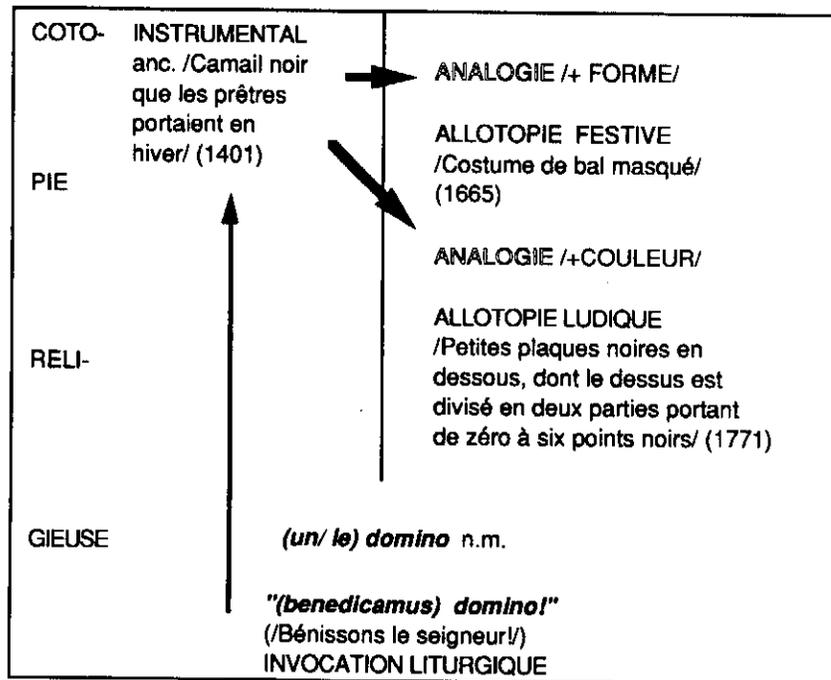


Plus intéressant, il arrive qu'une dérivation synecdochique secondaire se développe dans le cadre de la nouvelle dérivation allotopique. C'est le cas avec *lavabo*, prédicat locutif d'origine latine, qui s'intègre dans le lexique à travers des étapes successivement métonymiques, métaphoriques et synecdochiques<sup>29</sup> :



<sup>29</sup>La dérivation cotopique du procès est uniquement mentionnée par le TLF. Mais nous l'intégrons à notre graphe dérivationnel pour montrer la complexité de ce terme.

Enfin, réalisation extrême et exceptionnelle, une double dérivation allo-délocutive prolonge une dérivation codélocutive, comme dans *domino*<sup>30</sup>:



Mais au terme de ce parcours, peut-on encore parler de délocutivité?

<sup>30</sup>Débutant encore par un processus synecdochique, caractéristique des délocutifs tirés des formules liturgiques, *domino* est traité différemment par le PR et le TLF. Alors que le premier classe toutes les dérivations délocutives de ce terme sous la même entrée (traitement polysémique), le second insère l'allotopie ludique dans une nouvelle entrée (traitement homonymique). Par ailleurs, le TLF fait état du rapport cotopique Prière-Camail ("Formule de prière (...) prononcée en revêtant le camail").

### III- CONCLUSION

Après ces réflexions, il est possible de faire un bilan sur la délocutivité lexicale du français standard, telle qu'elle apparaît dans le PR.

Pour commencer, il convient d'en souligner la marginalité statistique. Sans prétendre donner des chiffres rigoureux, précisons que nous avons trouvé dans le PR quelque 200 termes d'origine locutoire, ce qui est parfaitement négligeable vis-à-vis de ses 59000 entrées et ce qui nous confirme que les occurrences énonciatives remontent difficilement dans les strates codifiées du lexique. D'où l'aspect de lexèmes "divisés" qu'y revêtent les délocutifs :

- Ils s'assimilent aux canons de la langue, se pliant aux contraintes catégorielles (--> nominalisations et verbalisations) ou sémantiques (cf. les codélocutifs enchaînés) de celle-ci, perdant leur performativité et leur force illocutionnaire initiales.

- Mais en même temps, ils conservent des traces de leur discursivité première : ponctuation exclamative avec l'homodélocutivité, invariabilité courante, connotation familière (cf. la dérivation estimative)...

Ces contradictions inhérentes aux délocutifs expliquent que leur traitement par le PR ne répond pas toujours à ce que l'on pourrait attendre. D'une part, celui-ci est souvent mal à l'aise dans leur approche. Tantôt il n'en voit pas la spécificité par rapport au reste du lexique ; tantôt il en néglige la source communicative ; tantôt il en mélange les étapes énonciatives et lexicales.

D'autre part, on remarque un net déphasage entre les délocutifs retenus par le PR et ceux de la pratique quotidienne du français. En effet, des séries entières de délocutifs sont négligées par ce dictionnaire. Pensons aux délocutifs agentifs, situatifs et même estimatifs, fortement dépendants des couches sociolectales du vocabulaire et encore proches de l'oralité<sup>31</sup>. Inversement, si le PR se montre circonspect envers les délocutifs "populaires", il accorde une grande importance aux délocutifs

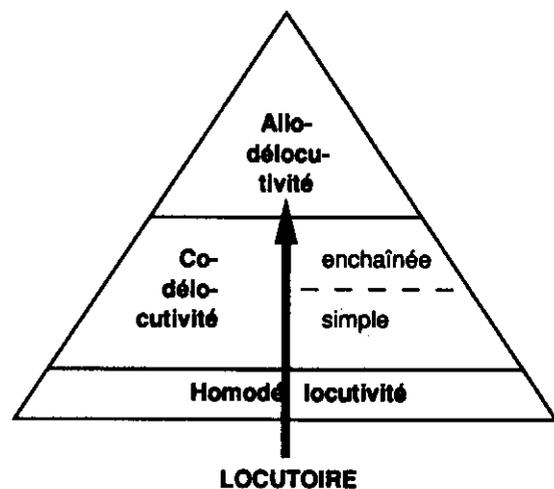
<sup>31</sup>Dans le même ordre d'idées, on pourrait se demander par exemple si le PR entérinera un jour une dérivation allodélocutive très à la mode actuellement comme *bonjour* (*les dégats, la galère,...*)!, déjà enregistrée dans le *Dictionnaire du français branché* (1986).

savants d'ascendance latine, dont l'origine locutoire n'est pratiquement plus perçue et dont l'emploi est rarissime.

Cependant, malgré ces lacunes<sup>32</sup> et ce conservatisme, somme toute normal dans un dictionnaire du français standard, la délocutivité offre un triple intérêt lexical dans le PR :

1. Avec elle, la néologie subit une distorsion maximale, nécessitant un triple saut qualitatif (communication-discours-langue), alors que la composition syntaxique fonctionne seulement sur deux niveaux (discours-langue) et que la dérivation savante ne sort pas du domaine de la langue.

2. La délocutivité lexicale se singularise par l'ordonnance stricte de ses étapes et par sa structure pyramidale due à sa sélection de plus en plus drastique au fur et à mesure qu'elle pénètre la langue : d'abord - mais pas obligatoirement - l'homodélocutivité (assez fréquente), ensuite la codélocutivité, simple (relativement attestée) ou enchaînée (épisodique), puis l'allodélocutivité (rare) :



<sup>32</sup>Lacunes moindres dans le TLF, comme on l'a vu, du fait qu'il s'agit d'un dictionnaire pour spécialistes et non d'un ouvrage "grand public" comme le PR.

Enchaînement rigoureux qui tranche avec les dérivations sémantiques habituelles du lexique, beaucoup plus libres et plus imprévisibles<sup>33</sup>.

3. Enfin, malgré ses limitations statistiques, la délocutivité parvient à élaborer quelques micro-systèmes originaux dans le lexique périphérique, qu'il s'agisse du domaine technique de l'imprimerie, de la religion, du droit ou du domaine des relations sociales.

Autant de centres d'intérêt qui justifient l'étude de la délocutivité lexicale et qui montrent qu'elle suscite malgré tout une déchirure, si minime soit-elle, dans le français standard.

Université de Berne  
Séminaire de Langue française  
CH-3012 Berne

Marc Bonhomme

## BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE, J.C. (1979a) : "Délocutivité benvenistienne, délocutivité généralisée et performativité", *Langue française* 42, 69-84.
- ANSCOMBRE, J.C. (1979b) : "Délocutivité généralisée et rapports syntaxe/sémantique", *Recherches linguistiques* (Paris VIII) 8, 5-43.
- ANSCOMBRE, J.C. (1985) : "Onomatopées, délocutivité et autres blablas", *Revue Romane* 20, 169-206.
- ARRIVÉ, M./GADET, F./GALMICHE, M. (1986) : *La Grammaire d'aujourd'hui*, Paris, Flammarion.
- BENVENISTE, E. (1958) : "Les verbes délocutifs", *Studia philologica et literaria in honorem L. Spitzer*, Berne, 57-63 (repris dans *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966).
- BONHOMME, M. (1987) : *Linguistique de la métonymie*, Berne, Lang.

<sup>33</sup>Liberté et imprévisibilité qu'indiquent la plupart des ouvrages touchant à la sémantique : Darmesteter (1887), Nyrop (1913), Ullmann (1952), Lyons (1980), etc.

- BÜCHI, E. (1988) : *Typologie des délocutifs gallo-romans*, mémoire de licence, Université de Berne.
- CHAMBON, J.P. (1986) : "Les noms propres délocutifs : I. Note sur un cas inaperçu de délocutivité", *La Nouvelle Revue d'Onomastique* 7/8, 159-166.
- CHAMBON, J.P. (1988) : "Les noms propres délocutifs : II. Quelques exemples toponymiques", *La Nouvelle Revue d'Onomastique* 9/10, 109-111.
- COSERIU, E. (1952) : *Sistema, norma y habla*, Montevideo.
- DAMOURETTE, J./PICHON, E. (1930) : *Des mots à la pensée. Essai de grammaire de la langue française*, Paris, D'Artrey.
- DARMESTETER, A. (1873, rééd. 1967) : *Traité de la formation des mots composés*, Paris, Champion.
- DARMESTETER, A. (1887) : *La vie des mots étudiée dans leurs significations*, Paris, Delagrave.
- DE CORNULIER, B. (1976) : "La notion de dérivation délocutive", *Revue de linguistique romane* 40, 116-144.
- DUCROT, O. (1972) : *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.
- DUCROT, O. (1980) : "Analyses pragmatiques", *Communications* 32, 11-60.
- FILLMORE, C. (1968) : "The case for case", in Bach, Emmon et Harms, Robert T. (éd.): *Universals in linguistic theory*, New York/Chicago, Holt, Rinehart & Winston, 1-88.
- FILLMORE, C. (1977) : "The case for case reopened", *Syntax and semantics* 8, New York, Academic Press, 59-81.
- FRADIN, B. (1979) : "Un mot d'excuse", *Semantikos* 3/I, 1-26.
- LARCHER, P. (1980) : "Vous avez dit 'délocutif'?", *Langages* 80, 99-124.
- LYONS, J. (1980) : *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- MARTIN, R. (1983) : *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MERLE, P. (1986) : *Dictionnaire du français branché*, Paris, Le Seuil.

- NYROP, K. (1913) : *Grammaire historique de la langue française*, t. 4, Copenhague, Gyldendalske, Boghandel Nordisk Forlag.
- RECANATI, F. (1978) : "Performatifs et délocutifs : à propos du verbe s'excuser", *Semantikos* 2/2-3, 69-87.
- RECANATI, F. (1979) : "Encore un mot d'excuse", *Semantikos* 3/I, 27-34.
- RECANATI, F. (1981) : *Les énoncés performatifs*, Paris, Minuit.
- REY-DEBOVE, J. (1975) : "Benveniste et l'autonymie : les verbes délocutifs", *Travaux de linguistique et de littérature* 13, 245-251.
- REY-DEBOVE, J. (1978) : *Le métalangage*, Paris, Le Robert.
- ROSOLATO, G. (1974) : "L'oscillation métonymico-métaphorique", *Topique* 13, 75-99.
- SARFATI, G.E. (1987) : "Quelques remarques sur la représentation et l'expression de la délocutivité dans le dictionnaire de langue", *Recherches linguistiques* (Paris VIII) 16, 109-151.
- TESNIERE, L. (1959) : *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- TUTESCU, M. (1979) : *Précis de sémantique française*, Paris, Klincksieck.
- ULLMANN, S. (1952) : *Précis de sémantique française*, Berne, Francke.